



**Présentation sommaire
du projet UN CC:LEARN
et des objectifs de l'atelier de validation
du document de stratégie nationale de
renforcement des ressources humaines, de
l'apprentissage et du développement des
compétences pour favoriser un
développement vert, faible en émissions et
résilient aux changements climatiques**

Cotonou, les 18 et 19 décembre 2012

**Réalisée et présentée par l'Equipe du Projet
pilote UN CC:Learn**

Plan de présentation

- Rappel des objectifs du projet pilote UN CC:Learn
- Principales phases du projet pilote UN CC:Learn
- Principales activités réalisées
- Objectifs de l'atelier de validation du projet de document de la stratégie nationale de renforcement des ressources humaines, de l'apprentissage et du développement des ressources humaines
- Résultats attendus.

Rappel des objectifs du projet pilote UN CC:Learn

- Promouvoir un processus systématique visant à renforcer les ressources humaines, l'apprentissage et le développement des compétences en vue de faire face aux changements climatiques
- Déterminer des actions spécifiques en vue d'améliorer l'apprentissage dans le domaine des changements climatiques et du renforcement des institutions impliquées dans les processus d'apprentissage
- Assurer que l'apprentissage en matière de changements climatiques est lié aux objectifs nationaux en matière de changements climatiques et qu'il contribue à leur réalisation

Rappel des objectifs du projet pilote UN CC:Learn (2)

- Accroître la mobilisation des ressources allouées à la formation et au développement des compétences dans le cadre des budgets nationaux et des budgets de partenaires extérieurs tels que les agences des Nations Unies, les équipes pays des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers bilatéraux et les fondations
- Enfin, créer une base solide de ressources humaines en vue d'une meilleure mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC).

Principales phases du projet pilote UN CC:Learn

1. Planification du projet et développement de la Stratégie nationale (1-8 mois)
 - Rapport de base
 - Organisation d'un atelier de planification
 - Préparation d'une stratégie nationale
 - Organisation d'un événement de lancement de haut niveau
 - Développement d'un plan de travail et d'un budget pour la phase 2
2. Action d'apprentissage avancé (9-16 mois)
 - Mettre en œuvre des actions d'apprentissage avancé
3. Evaluation du projet (mois 17-18).

Principales activités réalisées

- Mise en place de l'arrangement institutionnel du projet (équipe du projet, CST, CP) en octobre 2011
- Elaboration et validation du rapport de base
- Organisation de l'atelier de planification du projet le 10 novembre 2011
- Adoption de la structure de la stratégie nationale les 11 et 12 novembre 2011
- Réalisation d'une enquête pour la collecte de données et d'informations dans les 12 départements du pays

Principales activités réalisées (2)

- Rédaction du draft 1 de la stratégie nationale (mise en place de 4 groupes thématiques à cet effet) en mai 2012
- Pré-validation du draft 1 du document de stratégie le 06 juin 2012 au cours d'un atelier
- Prise en compte des observations de l'atelier de pré-validation et de l'UNITAR, et rédaction du draft 2 de la stratégie
- Validation du draft 2 du document de stratégie les 18 et 19 décembre 2012 au cours d'un l'atelier.

Objectifs de l'atelier

- S'imprégner du contenu du projet de document de la stratégie nationale
- Améliorer la qualité du document, aussi bien dans la forme que dans le fond
- S'assurer que le document respecte la forme requise pour son adoption en Conseil des Ministres
- Amender les actions prioritaires formulées dans le document
- S'accorder sur les structures responsables ou impliquées dans la mise en œuvre des actions prioritaires et le cadre de mise en œuvre de la stratégie
- Formuler des recommandations pour la finalisation du document de la stratégie nationale.

Résultats attendus

- Tous les acteurs sont imprégnés du contenu du document de stratégie
- la qualité du document de stratégie nationale est améliorée (dans le fond et la forme)
- le document de stratégie respecte la forme admise en la matière au plan national
- les actions prioritaires formulées dans le document de stratégie sont amendées
- les structures responsables ou impliquées dans la mise en œuvre des actions prioritaires et le cadre de mise en œuvre de la stratégie sont validés
- des recommandations pour la finalisation du document de la stratégie nationale sont formulées.



**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION.**